

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2015** **A 19h30**

Le Conseil Municipal du MÉE-SUR-SEINE s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, le mercredi 30 septembre 2015 à 19h30

Présidé par le Maire, M. VERNIN, les Conseillers Municipaux étaient présents (26) ou excusés représentés (9).
Après la désignation de Madame Jeannine KOWALCZYK en qualité de Secrétaire de Séance, Monsieur le Maire a soumis aux Conseillers Municipaux, les dossiers suivants :

1	Désignation du Secrétaire de Séance : adopté à l'unanimité
2	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mai et du 24 juin 2015 : adopté par 29 voix pour et 4 abstentions (M. R. SAMYN, M. J.P. GUERIN, Mme N. DAUVERGNE-JOVIN et Mme L. CADET)
3	Décisions du Maire du 24 avril au 31 août 2015 : a pris connaissance
4	Décision Modificative (DM) n° 2 – Exercice 2015 : adopté par 29 voix pour, 1 voix contre (Mme N. YAZICI) et 5 abstentions (M. R. SAMYN, M. J.P. GUERIN, Mme N. DAUVERGNE-JOVIN, M. M. AYINA et Mme L. CADET) La DM n°2 s'élève à 73 836.45 € avec une section de fonctionnement qui s'équilibre à 65 193.00 € et une section d'investissement à 8 643.45 €. Approbation de la DM n°2 du Budget Principal 2015, par chapitre en fonctionnement et en investissement, selon le document budgétaire présenté.
5	Réaménagement de la dette Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) des Foyers de Seine-et-Marne (FSM) : adopté à l'unanimité SAHLM Les Foyers de Seine-et-Marne a sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières de la (des) ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) référencée(s) en annexe de la présentation. Approbation du réaménagement de la dette de la Société HLM Les Foyers de Seine-et-Marne (FSM).
6	Fixation des montants de la participation financière demandée pour la sortie seniors à Cernay-la Ville (Semaine bleue 2015) : adopté par 29 voix pour et 6 abstentions (M. R. SAMYN, M. J.P. GUERIN, Mme N. DAUVERGNE-JOVIN, M. M. AYINA, Mme L. CADET et Mme N. YAZICI) Les Méens de plus de 60 ans sont au nombre de 3 056 et représentent 15% de la population de la Ville (Insee 2011). Il apparaît ainsi qu'une action dans le domaine des loisirs, portée par la Ville et se démarquant des propositions des associations, doit être envisagée en direction de ce public. Décision de fixer comme suit les montants de la participation financière demandée aux bénéficiaires de la sortie seniors du 23 octobre 2015 à Cernay-la-Ville (78), à l'occasion de la Semaine bleue 2015 : Tarif A Quotient jusqu'à 238,74 €-Participation à 30 € ; Tarif B Quotient de 238,75 € à 359,02 €-Participation à 35 € ; Tarif C Quotient de 359,03 € à 479,30 €-Participation à 40 € ; Tarif D Quotient de 479,31 € à 574,89 €-Participation à 45 € ; Tarif E Quotient de 574,90 € à 671,23 €-Participation à 50 € ; Tarif F Quotient de 671,24 € à 764,38 €-Participation à 55 € ; Tarif G Quotient de 764,39 € et plus-Participation à 60 €. Dit que les recettes seront encaissées aux chapitres et fonctions correspondants du Budget Communal.
7	Approbation de la convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux situés 221 Avenue du Vercors au profit de l'Etat : Retiré de l'ordre du jour en début de séance
8	Protection juridique et fonctionnelle de deux agents de surveillance de la voie publique : adopté à l'unanimité Accord du bénéfice de la protection juridique et fonctionnelle à 2 agents de surveillance de la voie publique dans le cadre des plaintes déposées par eux à l'encontre de leur agresseur, auteur de menaces de mort et d'un comportement qui aurait pu être à l'origine d'atteintes à leur intégrité physique. Décision de prendre en charge le montant des consignations éventuelles, le montant des honoraires d'avocat, le montant des frais d'huissier engagés dans le cadre d'une action civile, le montant des frais d'expertise engagés dans le cadre d'une action civile.
9	Rapport annuel sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) 2014 : a pris connaissance Il est fait obligation à la commune qui a bénéficié du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France lors de l'exercice précédent de présenter un rapport qui retrace les actions entreprises pour l'amélioration des conditions de vie, ainsi que les conditions de leur financement. En 2014, le Fond de Solidarité de la Région Ile de France s'élevait à 2 214 127 €.
10	Dénomination de rues : adopté à l'unanimité Considérant l'intérêt des usagers pour leur orientation ainsi que pour la localisation des divers équipements, il convient de nommer les 4 rues et la place créées dans le cadre de la Renovation Urbaine qui ne portent pas de nom. Approbation des dénominations des voies et places suivantes : - Rue Nelson Mandela : pour la voie I- reliant l'avenue de la Résistance à la rue du Pré Rigot

	<ul style="list-style-type: none"> - Rue du 19 Mars 1962 : pour la voie 2 - qui, depuis l'avenue de la Résistance, fait face à l'entrée du Parc de Meckenheim jusqu'à l'allée de la Gare - Rue Alexandre Dumas : pour la voie 3 - la rue Alexandre Dumas ayant fait l'objet d'un prolongement jusqu'à la voie 1 - Place du Cimetière : pour la place 4 - place créée devant le cimetière - Rue Pierre de Coubertin : pour la voie 5 - qui relie sur le quartier Fenez, l'avenue Maurice Dauvergne à la nouvelle voie 8 (encore pas nommée)
11	<p>Changement de nom de rue « Allée de la Gare » : adopté par 29 voix pour, 1 voix contre (Mme N. YAZICI) et 5 abstentions (M. R. SAMYN, M. J.P. GUERIN, Mme N. DAUVERGNE-JOVIN, M. M. AYINA et Mme L. CADET)</p> <p>Constate que suite aux transformations importantes subies sur la voie de l'allée de la Gare, jusque-là rue piétonne et devenue ouverte à la circulation aux véhicules en sens unique, il convient de renommer ladite voie.</p> <p>Approbation de la nécessité de modifier la dénomination de l'actuelle « allée de la Gare » en « avenue de la Gare ».</p>
12	<p>Concession d'aménagement – Présentation du compte-rendu financier annuel pour l'année 2014 : adopté par 30 voix pour et 5 abstentions (M. R. SAMYN, M. J.P. GUERIN, Mme N. DAUVERGNE-JOVIN, M. M. AYINA et Mme L. CADET)</p> <p>Approbation du compte rendu financier annuel 2014 du concessionnaire d'aménagement et ses annexes détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de trésorerie actualisé au 31/12/2014 comprenant l'échéancier des recettes et des dépenses de l'opération, - Le détail des dépenses et recettes pour l'année 2014.
13	Point sur les actions de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) : a pris connaissance
14	Informations diverses
15	Questions diverses

Avant de clore la réunion, M. VERNIN s'est livré à la traditionnelle séance de questions de Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux. La séance a été levée à 20h57 mn. M. le Maire a ensuite donné la parole au public.

Le Maire,
Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne



[Signature]
Franck VERNIN